

L'ASSOCIATION SOS HÉPATITES TIRE LA SONNETTE D'ALARME**70% des malades contaminés
chez le dentiste**

La contamination est à l'origine de 70 à 90% des cas d'hépatites selon l'association SOS hépatites. Cette situation inquiète les membres de cette association de malades qui tirent ainsi la sonnette d'alarme sur une autre statistique, celle qui concerne la contamination des personnes dans les cabinets de chirurgie dentaire. Une étude annonce en effet que 70 % des personnes contaminées par l'hépatite B et C ont été atteints lors de soins dentaires.

F. Zohra B. - Alger (Le Soir) - Cette situation pourrait prendre de l'ampleur notamment à l'est du pays où un nombre important de cas sont signalés, explique M. Bouallag, président de l'association SOS hépatites et membre du bureau de la Fédération mondiale des associations de lutte contre les hépatites, ceci d'autant que les personnes atteintes ne signalent leur pathologie que dans des cas rares.

Par ailleurs, la maladie, selon les spécialistes, ne présente pas de signes apparents. Est ainsi pointée du doigt la méthode de stérilisation du matériel utilisé par les chirurgiens dentistes jugée «archaïque» par les membres de SOS hépatites. Si le virus n'est pas détruit par les méthodes de stérili-

sation classiques largement utilisées en Algérie, il aura une période de survie de 72 heures, explique M. Missaoui, secrétaire général de ladite association. Pour éliminer les risques de contamination, une stérilisation dans des autoclaves est nécessaire.

Ces derniers assurent une stérilisation à 3 000 degrés, explique M. Missaoui, contrairement au matériel utilisé actuellement par les dentistes et qui n'atteignent que les 120 degrés.

Notre interlocuteur soulèvera aussi le problème de la disponibilité du matériel dans les cabinets dentaires. Pour les membres de l'association, qui défendent les droits des malades, le coût important de ces autoclaves



Photo: D.F.

est souvent évoqué par les chirurgiens dentistes pour expliquer le fait qu'ils ne soient pas largement utilisés. Ainsi, tout en déclarant que la santé de la population est prioritaire, M. Bouallag dira que des solutions peuvent être trouvées. Il s'agit de l'achat groupé des autoclaves par les dentistes qui pourraient ainsi bénéficier de réduction et même de formules de facilité de paiement. Selon M. Bouallag, le ministère de

la Santé, informé et sensibilisé sur cette problématique, a établi un programme qui concerne la formation des chirurgiens dentistes du secteur public sur les modalités de stérilisation du matériel.

Ces actions ont toutefois été suspendues, notera notre interlocuteur, qui annoncera, en outre, une autre action programmée par la tutelle qui concerne un autre programme de sensibilisation et de contrôle,

cette fois-ci, à l'adresse des praticiens privés. M. Missaoui citera, par ailleurs, le cas des régions de Khenchela et de Barika qui sont classées comme zone rouge concernant la prévalence des hépatites.

«Au niveau de ces deux villes, les dentistes ont été dans l'obligation de s'équiper en autoclaves vu l'insistance des malades qui craignent une contamination massive», dira M. Missaoui. «Actuellement, des statis-

tiques fiables concernant les hépatites au niveau national ne sont pas disponibles au niveau des services concernés», soulignent les membres de l'association qui dénoncent le refus de certains médecins de soigner les porteurs de la maladie, ce qui amène ces derniers à dissimuler leur pathologie pour bénéficier de soins dentaires. La sensibilisation et l'information des malades représentent aussi une donnée importante pour éviter la contamination.

Actuellement, environ 500 millions de personnes sont atteintes d'hépatite dans le monde, dont 350 millions souffrent de l'hépatite B et 150 millions atteintes de l'hépatite.

En Algérie, selon les données officielles, 2,5 % de la population est porteuse de l'hépatite B et 2,7 % de l'hépatite C. Ainsi, un demi-million d'Algériens sont porteurs de la maladie. L'association SOS hépatites recommande aussi la redynamisation des 60 centres de dépistage.

F. Z. B.

4^e RENCONTRE SCIENTIFIQUE DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE**Pour une meilleure gestion des pharmacies
centrales hospitalières**

Dans l'objectif de discuter des différents problèmes liés à la gestion des pharmacies centrales des hôpitaux, une rencontre scientifique ayant pour thème «La Pharmacie hospitalière» est organisée aujourd'hui, par le département de pharmacie de l'université d'Oran, au bloc pédagogique de l'établissement hospitalo-universitaire (nouvel hôpital d'Oran).

Ben Aziz - Oran (Le Soir) - Selon M. Toumi, président du comité d'organisation, chef de département de pharmacie à l'université d'Oran, cette rencontre «axera ses sujets sur les différents thèmes en rapport avec la gestion des pharmacies centrales».

Selon notre interlocuteur, «les communications exposées seront focalisées sur tout ce qui a trait à la sécurité thérapeutique, la gestion des produits de santé, ainsi que sur les divers domaines qui touchent l'économie de santé».

Pour M. Toumi, «c'est à travers la science que doivent être solutionnés les problèmes liés à la gestion pharmaceutique», et «la prise en charge convenable des malades participe efficacement à l'économie».

Pour aboutir à cette fin, M. Toumi propose de mettre en œuvre de nouvelles techniques de gestion pharmacologique et de régler les problèmes inhérents à la formation des pharmaciens.

Par ailleurs, entre autres objectifs visés par cette rencontre, qui prévoit de regrouper près de 500

experts et participants, «l'apport des expériences des gestionnaires des pharmacies hospitalières sera bénéfique», notamment avec l'in-

visitation de tous les chefs de services des pharmacies centrales d'Algérie, soit des 14 structures hospitalières existant dans le pays.

Cette rencontre vise également à promouvoir la gestion des entreprises hospitalières, la pharmacoeconomie, la gestion des stocks, la stérilisation, l'hygiène hospitalière, ainsi que la rationalisation des dépenses à travers un ensemble

de dispositions qui consistent, parmi d'autres mesures, à personnaliser des traitements prescrits d'une manière à réduire les coûts de traitement, notamment concernant les maladies chroniques et celle des cancéreux.

A cet effet, l'on saura qu'une proposition de création d'une nouvelle spécialité en post-graduation en pharmacie sera adressée à la tutelle au terme de la journée ren-

contre d'aujourd'hui.

L'on saura également que cette rencontre sera rehaussée par la participation de nombreux professeurs, de cadres du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques, des représentants de l'Agence nationale du sang ainsi que des experts du ministère, spécialisés en matière de prévention épidémiologique.

B. A.

MESURE DE PRÉVENTION CONTRE LA GRIPPE A**Des caméras thermiques
pour le port d'Oran**

Bien que l'on assiste ces derniers jours à une légère décélération de la progression de la grippe A-H1N1 dans le monde, l'OMS vient malgré tout de maintenir son alerte de niveau 5 et demande à l'ensemble des pays de rester vigilants.

L'OMS, qui lors de son dernier bulletin mondial faisait état de 985 cas de grippe A-H1N1 confirmés et de 25 décès depuis l'apparition de la maladie au Mexique, redoute une autre survenue du virus dès l'automne prochain.

Dans notre pays, bien qu'aucun cas n'ait été déclaré et alors que le ministère de la Santé rassure quant aux capacités de notre pays

à faire face à une contagion de la grippe A, l'approche de la saison estivale et de l'arrivée des émigrés est tout aussi redoutée.

Les cas apparus et confirmés en France et en Espagne, deux pays où résident une importante communauté algérienne, ont poussé les responsables du port d'Oran, notamment dans le cadre de la cellule de vielle, d'annoncer

l'acquisition prochaine de caméras thermiques.

Ces caméras seront positionnées au niveau de la gare maritime pour le traitement de l'arrivée des passagers, le port d'Oran est l'un des ports qui connaît un important trafic de passagers durant l'été. Ce dispositif assurera un meilleur contrôle sanitaire des passagers débarquant à Oran.

Pour les Oranais, la crainte de voir l'apparition de cas de grippe A-H1N1 se déclarer dans notre pays n'a d'égale que leur manque de confiance en les capacités d'organisation et d'accueil des ser-

vices de santé locaux. A l'image du service infectieux du CHUO, qui est dans un état de dégradation et qui ne répond plus aux normes de prise en charge de la population en temps normal, alors en période de pandémie le pire serait à craindre.

Sur un autre plan, le port d'Oran entame une opération de modernisation de ses structures avec des travaux d'extension de la gare maritime et l'acquisition de scanners destinés au trafic de passagers et au contrôle des conte-neurs.

Fayçal M.